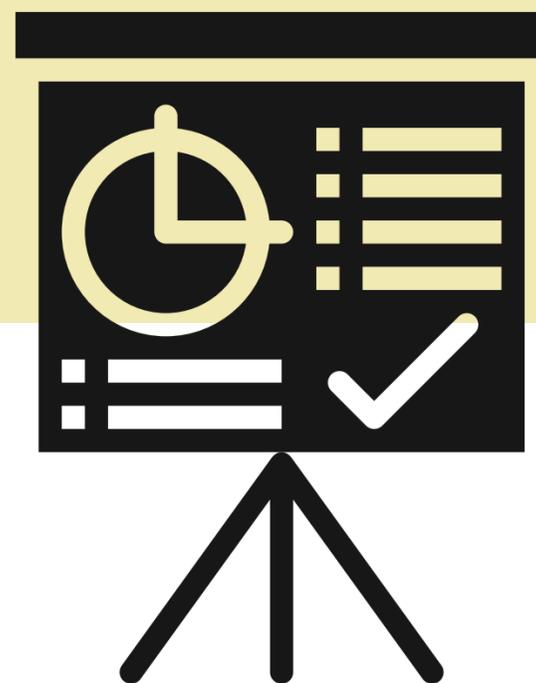




©Wildlegalfrance



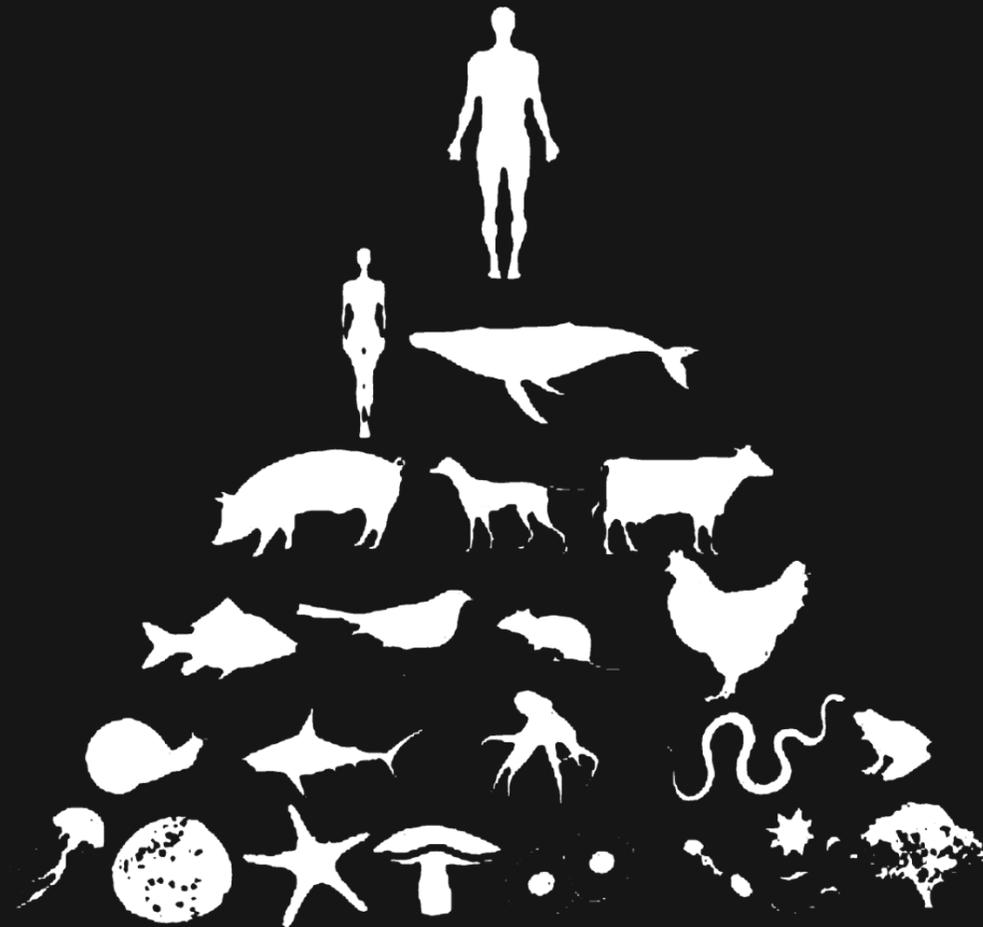
PRÉSENTATION

LES DROITS DE LA NATURE

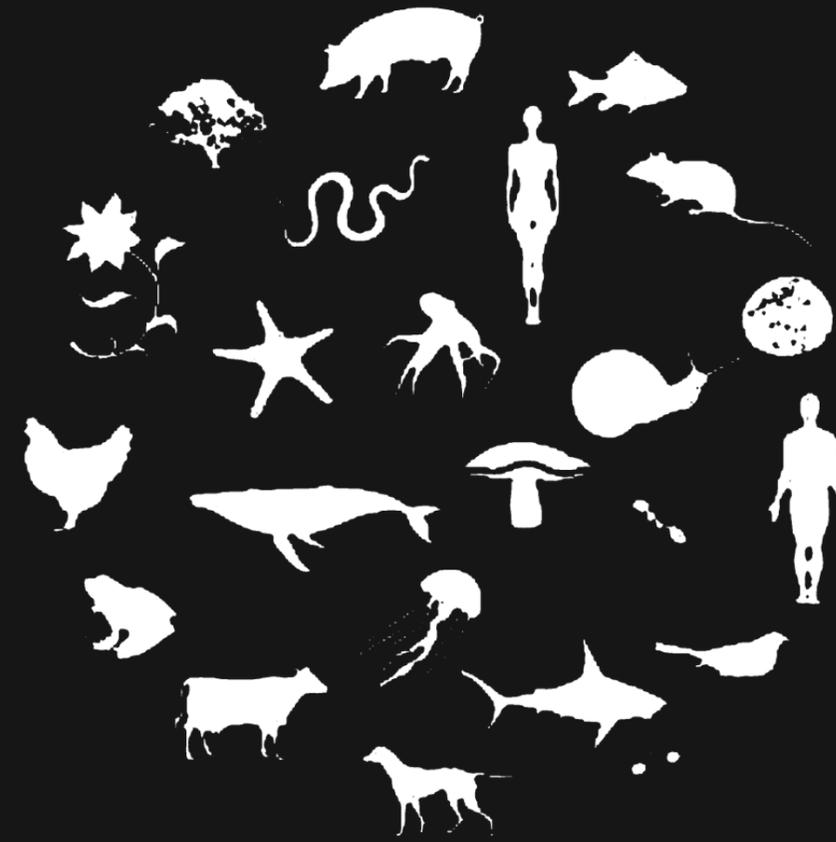
PRÉSERVER ET DÉFENDRE LES LIMITES DE NOTRE ÉCOSYSTÈME-
TERRE

Conceptions de la relation Homme-Nature

Anthropocentrisme



Bioperspectivisme



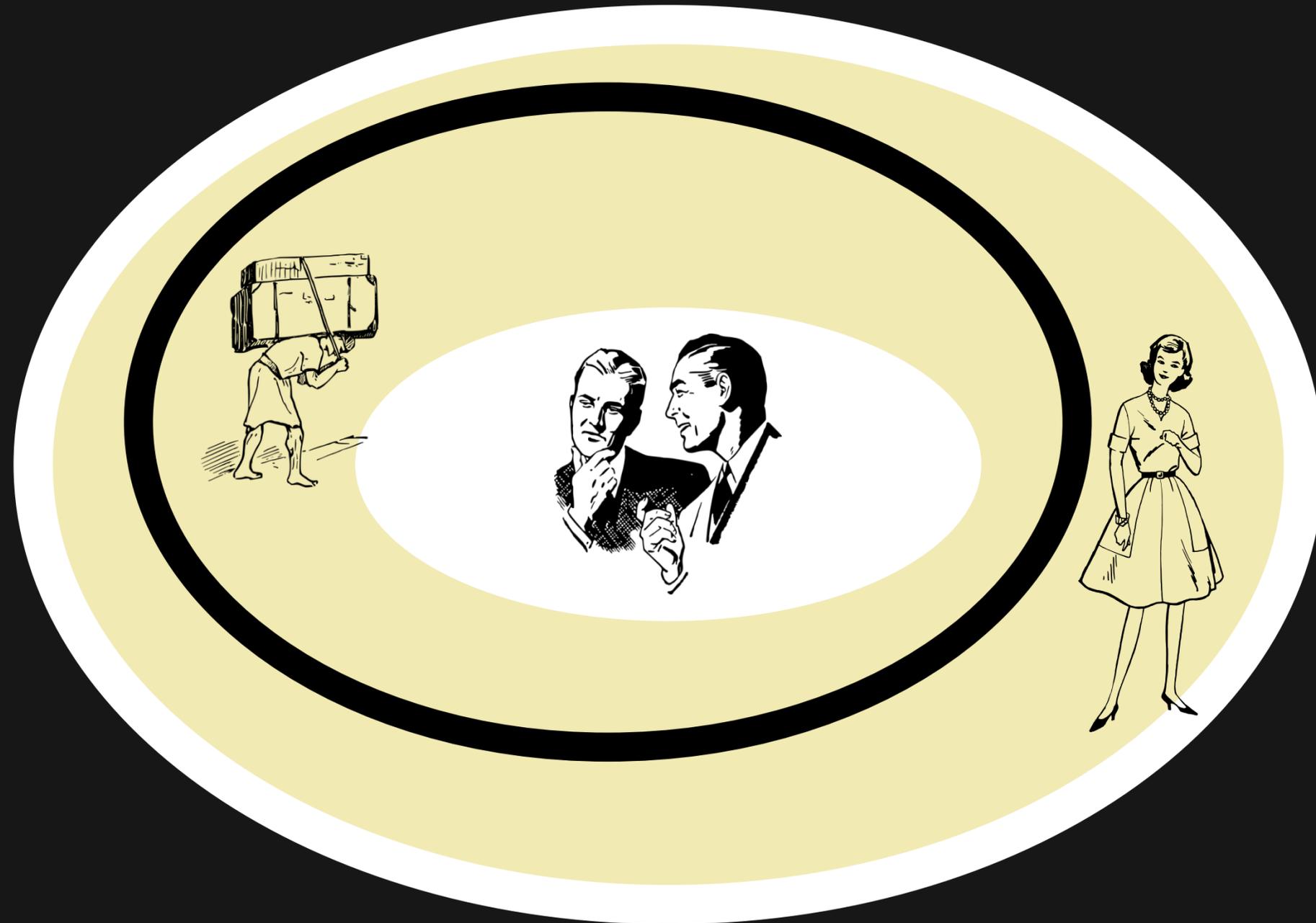
D'où vient le mouvement pour les droits de la Nature?



"A chaque fois qu'un mouvement social apparaît qui propose de conférer des droits à une nouvelle "entité", cette proposition est condamnée à passer pour étrange, effrayante ou risible. En fait, tant que la chose privée de droit n'a pas reçu ses droits, nous ne pouvons la voir que comme une chose à «notre» usage.

-1972-

Extension progressive des frontières de notre société



La Constitution équatorienne (2008)

Article 71 :

« La Nature ou "Pacha Mama" en laquelle la vie se perpétue et surgit, a le droit au plein respect de son existence ainsi que au maintien et à la régénération de ses cycles vitaux, de sa structure, de ses fonctions et processus évolutifs »



Declaration universelle des droits de la Terre mère (2010)

Cette déclaration a été adoptée lors de la conférence mondiale sur les changements climatiques et les droits de la Terre mère en Bolivie, rassemblant les organisations de la société civile organisée se réunissent pour un Sommet à Cochabamba du 19 au 22 avril 2010, sur invitation du président bolivien Evo Morales.



Declaration universelle des droits de la Terre mère (2010)

Article 2

La Terre Mère et tous les êtres qui la composent possèdent les droits intrinsèques suivants :

- le droit de vivre et d'exister ;
- le droit au respect ;
- le droit à la régénération de leur biocapacité et à la continuité de leurs cycles et processus vitaux, sans perturbations d'origine humaine
- le droit de conserver leur identité et leur intégrité comme êtres distincts, autorégulés et intimement liés entre eux ;
- le droit à l'eau comme source de vie...



De nouveaux textes internationaux...

Au Canada, a été adopté le 18 décembre 2022 un accord mondial historique visant à créer un plan pour protéger et restaurer la biodiversité jusqu'en 2030. Celui-ci énonce explicitement que le nouveau [Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal](#) reconnaît et considère “les droits de la nature et les droits de la Terre nourricière, comme faisant partie intégrante de la réussite de sa mise en œuvre”.

Décision De Justicia - Colombie (2018)

La Cour suprême donne raison aux jeunes qui poursuivent le gouvernement national pour ne pas avoir freiné la déforestation et reconnaît l'Amazonie comme sujet de droit.



Action de la ville de Curridabat - Costa Rica (2020)

Cette ville de 34.000 habitants a étendu la citoyenneté aux pollinisateurs, aux arbres et aux plantes indigènes. Abeilles, papillons, chauves-souris, colibris, végétaux sont devenues des citoyennes de cette municipalité. Elles sont, par conséquent, considérées comme des agents essentiels pour le bien de la communauté (production d'oxygène, pollinisation, biomasse...).

L'attribution de cette citoyenneté aux espèces n'est que le début d'un projet plus large, comprenant notamment la création d'un réseau de corridors biologiques au sein de la ville.



Loi Mar Menor [30.09.2022 - Espagne]

La lagune passe du statut de simple objet de protection, de récupération et de développement, à celui d'un étant un sujet indissociablement biologique, environnemental, culturel et spirituel.

Article 2 :

La Mar Menor et son bassin sont reconnus comme ayant les droits, notamment à la protection, la conservation, l'entretien et, le cas échéant, la restauration.

Article 3 :

La Lagune est représentée par 3 conseils qui forment ensemble la tutelle légale de la lagune

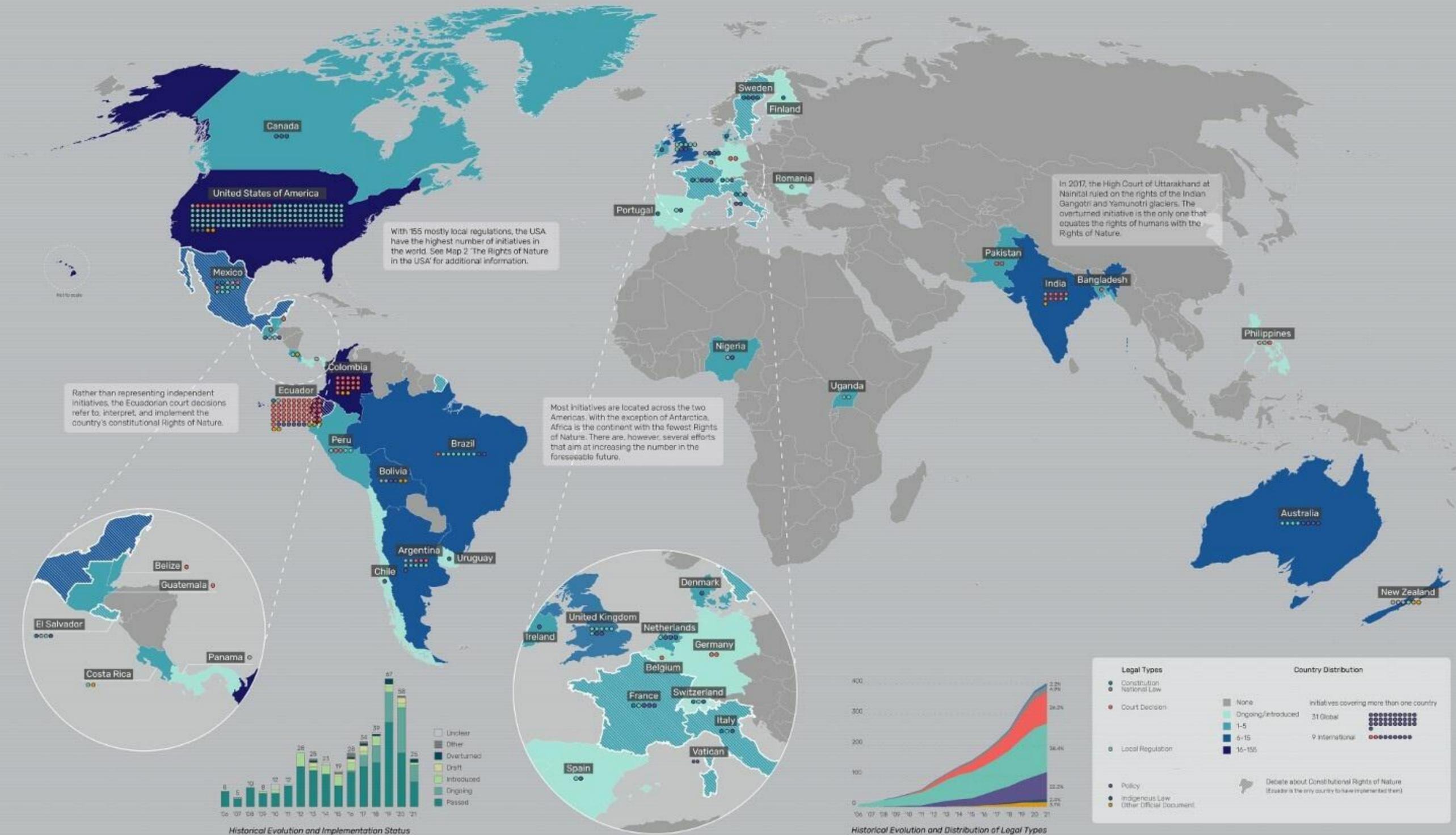
THE RIGHTS OF NATURE

MAPPING A GROWING MOVEMENT

Global legal Rights of Nature as of June 2021: 409
Each dot represents one initiative.



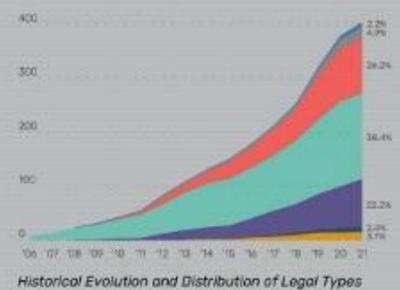
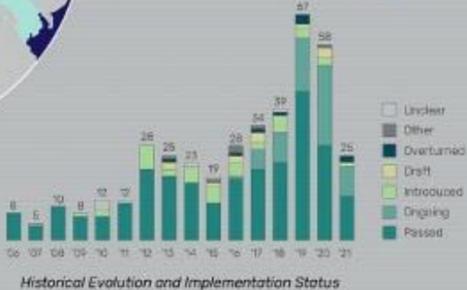
Declaration of the Rights of the Moon



With 155 mostly local regulations, the USA have the highest number of initiatives in the world. See Map 2 'The Rights of Nature in the USA' for additional information.

Rather than representing independent initiatives, the Ecuadorian court decisions refer to, interpret, and implement the country's constitutional Rights of Nature.

Most initiatives are located across the two Americas. With the exception of Antarctica, Africa is the continent with the fewest Rights of Nature. There are, however, several efforts that aim at increasing the number in the foreseeable future.



Legal Types	Country Distribution
● Constitution	■ None
● National Law	■ Ongoing/introduced
● Court Decision	■ 1-5
● Local Regulation	■ 6-15
● Policy	■ 16-155
● Indigenous Law	■ 31 Global
● Other Official Document	■ 9 International
	■ Debate about Constitutional Rights of Nature (Ecuador is the only country to have implemented them)

Global Distribution of Natural Entities



The majority of initiatives regards all of Nature within a more or less clearly defined territory. These range from the entire world to nation-states or national parks. All others regard more specific aquatic ecosystems or individual living entities.

World Map Projection: Eckert IV

Cite as: Putze, A.; Lamboy, T.; Deurissen, R.; Kim, E. (2022) Putting the Rights of Nature on the Map, A Quantitative Analysis of Rights of Nature Initiatives Across the World, in: Journal of Maps, Volume: 18

Et en France ? Inspiration des Iles Loyautés (2019)

ARTICLE 110-3

Le principe unitaire de vie qui signifie que l'homme appartient à l'environnement naturel qui l'entoure et conçoit son identité dans les éléments de cet environnement naturel constitue le principe fondateur de la société kanak. Afin de tenir compte de cette conception de la vie et de l'organisation sociale kanak, certains éléments de la Nature pourront se voir reconnaître une personnalité juridique dotée de droits qui leur sont propres, sous réserve des dispositions législatives et réglementaires en vigueur





Campagne Droits des rivières

Le Programme Wild Legal et Rivières Sauvages mènent campagne pour le droit des rivières à être dotées de la personnalité juridique et reconnues titulaires de droits propres. Le droit français porte en son sein de nombreux outils mobilisables en ce sens et notre objectif est d'apporter un appui juridique à plusieurs gestionnaires de rivière qui souhaitent, à l'échelle de leurs territoires, mettre en œuvre une telle reconnaissance de droits.

Vous souhaitez vous engager pour la protection de la Nature ?

Retrouvez nous sur www.wildlegal.eu

f @ WILDLEGALFRANCE

